



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 29

Votants : 29

Séance du 12 Juillet 2018

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

N° 4

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

OBJET :

ASSAINISSEMENT

**SCHEMA
DIRECTEUR ET
STATION
D'EPURATION DE
LA LOGE DES
GARDES**

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT - P. BONNET - M. MORGAND - A. CORNE - J.D. BARRAUD - F. SEMONSUT - J.M. LAZZERINI - C. DUMONT - M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR - R. LOVATY - G. MARSONI - C. SEGUIN - N. COULANGE - G. DURANTET, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

**DEMANDE DE
SUBVENTIONS**

Absents excusés :

MM. A.G. CROUZIER - A. DUMONT, Vice-Présidents.

Mme et MM. E. VOITELLIER - J.M. BOUREL - J. BLETTERY, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. J.P. BLANC - C. BERTIN - C. BOUARD - C. CATARD - C. FAYOLLE - J. JOANNET - P. COLAS - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - F. BOFFETY - A. CHAPUIS, Membres

Secrétaire : M. Jean-Sébastien LALOY, Conseiller Communautaire.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-
Préfecture le :

24 JUIL. 2018

Publiée ou notifiée le :

24 JUIL. 2018

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code des marchés publics,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°4 du 15 septembre 2016 proposant une modification des compétences de Vichy Val d'Allier pour tenir compte à la fois de l'évolution du contexte législatif, du projet d'agglomération et de la fusion envisagée,

Vu l'arrêté du Préfet de l'Allier du 5 décembre 2016 portant fusion de la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise et création de Vichy Communauté,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 3 du 28 septembre 2017 portant modification statutaire dans le cadre de la procédure d'harmonisation des compétences optionnelles et supplémentaires prévue par l'article L 5211-41-3 III du CGCT,

Vu la dissolution du Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique (SMAT) de la Montagne Bourbonnaise qui a été effective fin 2017,

Vu la reprise de la gestion par Vichy Communauté des sites gérés par le syndicat et notamment le site de la Loge des Gardes situé sur la commune de Laprugne,

Considérant l'état des lieux réalisé en mars 2017 sur les équipements d'assainissement collectif du site et sur les bâtiments raccordés sur le réseau de collecte, et donc la nécessité de lancer un marché de maîtrise d'œuvre relatif à la démolition de l'ancienne station d'épuration et à la construction d'une station d'épuration type filtres plantés de roseaux,

Considérant la nécessité de disposer d'un état des lieux précis de l'ensemble des systèmes d'assainissement, de planifier et de hiérarchiser ses investissements et de mener une politique de gestion intégrée des eaux pluviales, Vichy Communauté souhaite lancer un schéma directeur ainsi que mettre à jour et compléter son zonage eaux pluviales sur son territoire selon 4 objectifs :

- Schéma directeur et zonage assainissement et eaux pluviales sur le secteur nouvellement intégré par Vichy Communauté (Ancien secteur de la Montagne Bourbonnaise et commune de Saint Pont)
- Schéma directeur et étude de faisabilité pour la réhabilitation de la station de Billy
- Schéma directeur et étude de faisabilité pour la réhabilitation de la station de Brugheas
- Schéma directeur sur l'ancien secteur de Vichy Val d'Allier (sauf sur le périmètre du système d'assainissement de Vichy Rhue, Billy et Brugheas) et zonage eaux pluviales. (sauf sur le périmètre du système d'assainissement de Vichy Rhue).

Considérant que le budget assainissement 2018 est voté en APCP (Autorisation de Programme et Crédit de Paiement),

Propose au Bureau Communautaire :

- D'approuver le financement des études de schéma directeur et de la Maîtrise d'œuvre de la Loge des Gardes élaboré par la commission assainissement selon le tableau ci-dessous :

Description	
Schéma directeur et zonage assainissement et eaux pluviales sur le secteur nouvellement intégré par Vichy Communauté (Ancien secteur de la Montagne Bourbonnaise et commune de Saint Pont)	150 000,00 €
Schéma directeur et étude de faisabilité pour la réhabilitation de la station de Billy	60 000,00 €
Schéma directeur et étude de faisabilité pour la réhabilitation de la station de Brugheas	60 000,00 €
Schéma directeur sur l'ancien secteur de Vichy Val d'Allier (sauf sur le périmètre du système d'assainissement de Vichy Rhue, Billy et Brugheas) et zonage eaux pluviales. (sauf sur le périmètre système d'assainissement de Vichy Rhue).	350 000,00 €
STEP Loge des Gardes	175 000,00 €
TOTAL	795 000,00 €

- De demander ou d'actualiser selon les cas, les aides financières de l'Agence de L'Eau Loire Bretagne et du Département de l'Allier pour chacun des projets,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- adopte les propositions énoncées ci-avant,
- autorise M. le Président ou son représentant à solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Département de l'Allier pour chacun des projets,
- dit que les crédits nécessaires à ces opérations sont inscrits au budget annexe de l'assainissement de l'année 2018,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 12 juillet 2018.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 4 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET

Objet de l'acte : 2018 - ASSAINISSEMENT - SCHEMA DIRECTEUR ET STATION
D'EPURATION DE LA LOGE DES GARDES - DEMANDE DE SUBVENTIONS

.....
Date de décision: 12/07/2018

Date de réception de l'accusé 24/07/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 12JUI2018_4

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180712-12JUI2018_4-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 4.pdf (99_DE-003-200071363-20180712-12JUI2018_4-DE-1-1_1.pdf)